

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**innate** pharma

## **INNATE PHARMA ANNONCE SON CHIFFRE D'AFFAIRES POUR LES NEUF PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 2012 ET FAIT LE POINT SUR SA TRÉSORERIE**

- **Chiffre d'affaires de 8,0 millions d'euros**
- **Situation de trésorerie au 30 septembre 2012 à 32,3 millions d'euros**
- **Changement au conseil de surveillance**

**Marseille, le 14 novembre 2012**

Innate Pharma SA (Euronext Paris: FR0010331421 – IPH), la société de l'immunité innée développant des médicaments innovants contre le cancer et les maladies inflammatoires, annonce un chiffre d'affaires de 8,0 millions d'euros pour la période du 1er janvier au 30 septembre 2012, à comparer à 3,1 millions d'euros pour la même période en 2011.

Durant les neuf premiers mois de l'année 2012, le chiffre d'affaires provient de l'accord de collaboration et de licence avec Bristol-Myers Squibb, signé en juillet 2011.

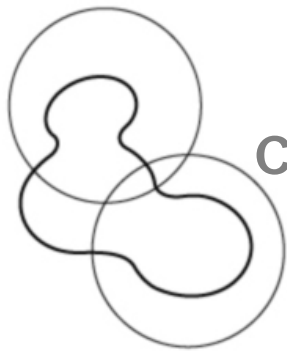
Au 30 septembre 2012, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et instruments financiers courants de la Société s'élevaient à 32,3 millions d'euros. Au cours du premier trimestre de l'année 2012, suite à la signature de l'accord avec Bristol-Myers Squibb relatif au programme IPH21, la Société a remboursé une avance OSEO de 1,2 millions d'euros remboursable en cas de succès. La Société a encaissé au mois d'octobre 2012 le crédit d'impôt recherche relatif à l'exercice 2011 (3,6 millions d'euros), habituellement encaissé au troisième trimestre. Le total du passif financier de la Société s'élevait à 4,9 millions d'euros au 30 septembre 2012.

Le tableau suivant donne le détail du chiffre d'affaires pour les neuf premiers mois ainsi que pour les troisièmes trimestres de 2011 et 2012 :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>Période de neuf mois se terminant le 30 septembre</b>		<b>Période de trois mois se terminant le 30 septembre</b>	
	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Revenus des accords de collaboration et de licence	3 126	7 985	2 126	2 620
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 126</b>	<b>7 985</b>	<b>2 126</b>	<b>2 620</b>

A l'occasion de leur réunion du 27 septembre 2012, les membres du conseil de surveillance d'Innate Pharma ont pris connaissance de la lettre de démission d'Alta Bio Pharma Partners II de son mandat de membre du conseil de surveillance. Cette démission est effective au 30 septembre 2012. Alta Bio Pharma Partners II était représenté par Ekaterina Smirnyagina depuis 2011.

Gilles Brisson, Président du conseil de surveillance d'Innate Pharma, déclare: « *Nous remercions Ekaterina Smirnyagina pour sa précieuse contribution au Conseil. Un nouveau candidat sera présenté à la prochaine Assemblée Générale* ».



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**innate** pharma

---

## **A propos d'Innate Pharma :**

Innate Pharma S.A. est une société biopharmaceutique développant des médicaments d'immunothérapie innovants pour le traitement du cancer et des maladies inflammatoires.

La Société est spécialisée dans le développement d'anticorps monoclonaux ciblant des récepteurs et des voies de régulation de cellules de l'immunité innée. Son approche innovante a été reconnue par l'industrie pharmaceutique au travers de deux accords de licence majeurs avec des leaders du secteur : Novo Nordisk A/S et Bristol Myers Squibb.

Basée à Marseille, France et introduite en bourse sur NYSE-Euronext Paris en 2006, Innate Pharma comptait 81 collaborateurs au 30 septembre 2012.

Retrouvez Innate Pharma sur [www.innate-pharma.com](http://www.innate-pharma.com).

## **Informations pratiques :**

**Code ISIN** FR0010331421

**Code mnémonique** IPH

## **Disclaimer :**

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de Innate Pharma et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF (<http://www.amf-france.org>) et de Innate Pharma ([www.innate-pharma.com](http://www.innate-pharma.com)).

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Innate Pharma dans un quelconque pays.

**Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :**

### **Innate Pharma**

Laure-Hélène Mercier  
Director, Investor Relations  
Tel.: +33 (0)4 30 30 30 87  
[investors@innate-pharma.com](mailto:investors@innate-pharma.com)

### **ATCG Press**

Marielle Bricman  
Mob.: +33 (0)6 26 94 18 53  
[mb@atcg-partners.com](mailto:mb@atcg-partners.com)